

Afin de maintenir un service adapté aux conditions sanitaires pendant le Covid-19, nos équipes réalisent des visites de logement selon le respect de ces modalités :



- 1 **Avant le rendez-vous**, vous recevrez un appel ou un mail de nos équipes afin de convenir ensemble d'un rendez-vous et du respect :
 - des gestes barrières
 - de ne pas se trouver dans la même pièce durant la visite ou être à une distance de plus de 1 mètre
 - de réaliser la visite en présence seule des futurs signataires du bail
 - **de porter un masque durant la visite afin de vous protéger vous et vos proches**



- 2 **Une convocation vous sera adressée** par mail ou par courrier.



- 3 **Au moment de la visite**, vous pourrez réaliser votre visite seul dans le logement. Nos équipes nettoient les surfaces de contact à chaque nouvelle visite.
Les visites sont limitées à 2 personnes.

En cas de non-respect de ces mesures pendant la visite au sein du logement, nos équipes sont autorisées à ne pas réaliser leur mission.

Nous vous remercions par avance pour le respect de ces règles d'hygiène et de sécurité et restons à votre écoute. En cas de question, merci de privilégier les appels au **05 49 45 66 76** ou les mails à **contact@habitatdelavienne.fr**

